

## N°25/2024-Demande de subvention relative à l'analyse juridique du document SAGE Canche

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que la révision des documents du SAGE de la Canche nécessite en parallèle une expertise juridique pour garantir la cohérence des documents du SAGE entre eux. Cette expertise permet aussi de s'assurer que les documents du SAGE sont conformes avec la loi en vigueur.

Une procédure de consultation a été menée dont le montant est estimé à 28 560,00€.

Dans ce cadre, le Président propose à l'Assemblée de présenter une demande de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de la RHDF comme suit :

| Phases de l'étude      | Participation Agence de l'Eau Artois-Picardie (50%) | Participation Région Hauts de France (30%) | Participation Symcœa (20%) | Total             |
|------------------------|---|--|----------------------------|-------------------|
| Tranche ferme          | 12 600,00€  | 7 560,00€                                  | 5 040,00€                  | 25 200,00€        |
| Tranche conditionnelle | 1 680,00€   | 1 008,00€                                  | 672,00€                    | 3 360,00€         |
| <b>TOTAL GENERAL</b>   | <b>14 280,00€</b>                                   | <b>8 568,00€</b>                           | <b>5 712,00€</b>           | <b>28 560,00€</b> |

Il est proposé à l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la RHDF. Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la RHDF.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY  
Président du SYMCEA

**SymCœA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°26/2024-Renouvellement d'une assistance technique des SAGE Canche et Authie 2025

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magniez est élu secrétaire de séance,

Monsieur Le Président expose à l'Assemblée la nécessité de renouveler l'assistance technique afin de continuer la dynamique initiée en 2024 et poursuivre les objectifs définis pour l'année 2025.

Ce renouvellement est inscrit au Plan concerté pour l'Eau.

Le budget prévisionnel et le plan de financement sont les suivants :

| Intitulé   | Détail                          | Montant prévisionnel | Participation Agence de l'Eau 50% | Participation Symcœa 50% |
|--|---------------------------------|----------------------|-----------------------------------|--------------------------|
| Assistance révision et approbation des SAGE Canche et Authie | 1 ETP Assistance technique      | 41 000,00 €          | 20 500,00 €                       | 20 500,00 €              |
| Validation et déploiement de la stratégie de communication   | 0,5 ETP Chargé de communication | 21 000,00€           | 10 500,00€                        | 10 500,00€               |
| Mission technique complémentaire (ZNEC)                      | 1 stagiaire sur 6 mois          | 4 000,00 €           | 2 000,00 €                        | 2 000,00 €               |
| <b>TOTAUX</b>  |                                 | <b>65 000,00€</b>    | <b>32 500,00 €</b>                | <b>32 500,00 €</b>       |

Il est proposé à l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

## N°27/2024-Enquête publique SAGE Authie

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que le projet du SAGE de l'Authie va aboutir à un document partagé qui doit être validé et compatible avec le SDAGE 2022-2027.

Ce projet du SAGE de l'Authie est soumis à une enquête publique réglementaire dont le coût est estimé à 30 000,00€.

Le plan de financement proposé est le suivant :

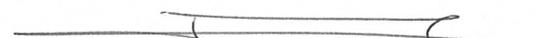
| Objet                                    | Montants prévisionnels TTC | Participation Agence de l'Eau (70 %) | Participation Symcœa (30 %) |
|--|----------------------------|--------------------------------------|-----------------------------|
| Rémunération des commissaires enquêteurs | 20 000,00 €                | 14 000,00 €                          | 6 000,00 €                  |
| Frais de publication et annonces légales | 8 000,00 €                 | 5 600,00€                            | 2 400,00 €                  |
| Reproductions affiches et rapports       | 2 000,00 €                 | 1 400,00 €                           | 600, 00€                    |
| <b>TOTAUX</b>                            | <b>30 000,00 €</b>         | <b>21 000,00 €</b>                   | <b>9 000,00€</b>            |

Il est proposé à l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

  
**SymCœA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°28/2024-Réalisation de l'évaluation environnementale de la révision du SAGE Canche

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que l'évaluation environnementale des SAGE est obligatoire depuis l'ordonnance n°2004-489 du 3 juin 2004. Il s'agit d'un outil d'aide à la décision qui introduit une démarche d'intégration de l'environnement dans toutes ses composantes mettant en évidence des enjeux environnementaux et des incidences d'un document stratégiques.

Une procédure de consultation a été menée dont le coût de l'évaluation environnementale du SAGE de la Canche est estimé à 32 748,00€.

Le plan de financement proposé est donc le suivant :

|   | Participation<br>Agence de<br>l'Eau Artois-<br>Picardie<br>(50%) | Participation<br>Région<br>Hauts de<br>France<br>(30%) | Participation<br>Symcœa (20%) | Total             |
|---|--|--|-------------------------------|-------------------|
| Lancement de la<br>démarche   | 480,00€  | 288,00€  | 192,00€                       | <b>960,00€</b>    |
| Phase 1 : rédaction de<br>l'état initial de<br>l'environnement                | 2 100,00€  | 1 260,00€  | 840,00€                       | <b>4 200,00€</b>  |
| Phase 2 : Analyse du<br>PAGD et du règlement                                  | 1 740,00€  | 1 044,00€  | 696,00€                       | <b>3 480,00€</b>  |
| Phase 3 : Formalisation<br>du rapport<br>environnemental                      | 6 882,00€  | 4 129,20€  | 2 752,80€                     | <b>13 764,00€</b> |
| Tranche conditionnelle :<br>Analyse des avis après la<br>phase administrative | 3 960,00€  | 2 376,00€  | 1 584,00€                     | <b>7 920,00€</b>  |
| Options réunions  | 1 212,00€  | 727,20€  | 484,80€                       | <b>2 424,00€</b>  |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>16 374,00€</b>  | <b>9 824,40€</b>                                       | <b>6 549,60€</b>              | <b>32 748,00€</b> |

Il est proposé à l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de la RHDF.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le RHDF.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY  
Président du SYMCEA

## N°29/2024-Mise en forme graphique des documents du SAGE Canche

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magniez est élu secrétaire de séance,

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que les textes des documents du SAGE de la Canche doivent être mis en forme pour une bonne compréhension de tous les publics. Cette mise en forme comprend la conception graphique, l'organisation et la création de visuels, la relecture et la correction des textes et l'édition du documents.

Une procédure de consultation a été menée dont le coût est estimé à 13 200,00€.

Le plan de financement proposé est donc le suivant :

|  | Participation<br>Agence de<br>l'Eau Artois-<br>Picardie (50%) | Participation<br>Région<br>Hauts de<br>France<br>(30%) | Participation<br>Symc <sup>2</sup> o <sup>a</sup> (20%) | Total             |
|--|---|--|---|-------------------|
| Conception et design<br>graphique              | 2040,00€  | 1 224,00€  | 816,00€   | 4 080,00€         |
| Mise en page et<br>intégration des<br>contenus | 2 280,00€   | 1 368,00€  | 912,00€   | 4 560,00€         |
| Relecture et correction<br>de texte            | 1 080,00€   | 648,00€  | 432,00€   | 2 160,00€         |
| Création d'illustration                        | 1 200,00€   | 720,00€  | 480,00€   | 2 400,00€         |
| <b>TOTAL GENERAL</b>                           | <b>6 600,00€</b>  | <b>3 960,00€</b>                                       | <b>2 640,00€</b>  | <b>13 200,00€</b> |

Il est proposé à l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de la RHDF.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et la RHDF.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

## N°30/2024-Assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation d'une étude Hydrologie Milieux Usage Climat (HMUC) sur le territoire du SAGE Canche et Authie

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur Le Président informe l'Assemblée que Les SAGE de la Canche et de l'Authie sont respectivement en révision et élaboration. Ces procédures nécessitent une mise en compatibilité avec le SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau). Le SDAGE Artois-Picardie demande aux SAGE de définir un volume disponible par sous-bassin et par usage.

Les deux Commissions Locales de l'Eau ont décidé de lancer cette étude pour anticiper les futurs conflits d'usage et constater les déséquilibres locaux tout en préservant les milieux naturels.

L'assistance à maîtrise d'ouvrage se décompose en 3 phases et a fait l'objet d'un marché public à procédure adaptée dont le coût est estimé à 55 836,00€.

La demande de financement porte sur les phases 1 et 2 (tranche ferme). La phase 3 (tranche conditionnelle) fera l'objet d'une demande de financement ultérieure.

Le plan de financement proposé est donc le suivant :

|   | <b>Participation<br/>Agence de l'Eau<br/>Artois-Picardie<br/>(50%)</b> | <b>Participation<br/>Symcœa (50%)</b> | <b>Total</b>      |
|---|--|---------------------------------------|-------------------|
| <b>Phase 1 : Préparation du territoire et liste des données disponibles</b> | 13 794€  | 13 794€                               | 27 588,00€        |
| <b>Phase 2 : Appui pour le marché de l'étude HMUC</b>                       | 9 330€   | 9 330€                                | 18 660,00€        |
| <b>Réunions supplémentaires</b>   | 4 794€   | 4 794€                                | 9 588€            |
| <b>TOTAL GENERAL</b>  | <b>27 918,00€</b>  | <b>27 918,00€</b>                     | <b>55 836,00€</b> |

Il est proposé à l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie. Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau et la RHDF.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY  
Président du SYMCEA

## N°31/2024-Travaux de gestion courantes de cours d'eau-Fleuve Canche et affluents 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16

- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16

- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Afin d'assurer la continuité de gestion courante de cours d'eau sur 467 km du Fleuve Canche et affluents, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le financement du programme pour la période 2025-2027.

Le coût estimé de ces travaux sur 3 ans s'élève à 1 757 106,00€.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel proposé sur 3 ans est donc le suivant :

| Plan de financement prévisionnel 2025-2026-2027 |                      |             |
|---|----------------------|-------------|
| FINANCEURS                                      | Montants             | %           |
| Syndicat Mixte                                  | 611 004,00€          | 35%         |
| Agence de l'Eau Artois Picardie                 | 560 400,00€          | 32%         |
| RHDF  | 585 702,00€          | 33%         |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>1 757 106,00€</b> | <b>100%</b> |

Il est proposé à l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et de la RHDF et à signer les conventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de financement auprès de l'Agence de l'Eau et la RHDF et à signer les conventions.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY  
Président du SYMCEA

**SymCÓA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°32/2024-Travaux de gestion courantes de cours d'eau-Fleuve Authie et affluents 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Afin d'assurer la continuité de gestion courante de cours d'eau sur 163 km du Fleuve Authie et affluents, il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le financement du programme pour la période 2025-2027.

Le coût estimé de ces travaux sur 3 ans s'élève à 1 171 404,00€.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement proposé sur 3 ans est donc le suivant :

| Plan de financement prévisionnel 2025-2026-2027 |                      |             |
|---|----------------------|-------------|
| Financeurs                                      | Montants             | %           |
| Syndicat Mixte                                  | 549 336,00€          | 47%         |
| Agence de l'Eau Artois Picardie                 | 195 600,00€          | 17%         |
| RHDF  | 390 468,00€          | 33%         |
| Conseil Départemental 80                        | 36 000,00€           | 3%          |
| <b>TOTAL</b>                                    | <b>1 171 404,00€</b> | <b>100%</b> |

Il est proposé à l'Assemblée de valider le plan de financement, d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie, de la RHDF et du Conseil départemental de la Somme et à signer les conventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la RHDF et à signer les conventions.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY  
Président du SYMCEA

## N°33/2024-Travaux de restauration de cours d'eau - Fleuve Canche et Authie et affluents (Programme 2024)

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le financement du programme 2024 des travaux de restauration de cours d'eau Fleuve Canche et Authie et affluents et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie de la RHDF et du Conseil départemental de la Somme.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 566 780,00€.

Les dépenses seront inscrites au Budget primitif 2025 comme suit :

Le plan de financement prévisionnel proposé est donc le suivant :

| <b>Restauration du fleuve Canche et Authie et leurs affluents 2024 en régie</b> |                     |
|---|---------------------|
| Réalisation restauration en régie sur 179 jrs                                   | 143 200,00 €        |
| Réalisation confection fagots, pieux 50 jrs                                     | 40 000,00€          |
| <b>TOTAL TRAVAUX EN REGIE</b>   | <b>183 200,00 €</b> |

| <b>Restauration du fleuve Canche et Authie et leurs affluents 2024 en prestation</b> |                    |
|--|--------------------|
| Travaux de restauration  | 383 580,00€        |
| <b>TOTAL TRAVAUX EN PRESTATION</b>   | <b>383 580,00€</b> |
| <b>TOTAL GLOBAL PROGRAMME 2024</b>   | <b>566 780,00€</b> |

| Intitulé                                | Participation Agence de l'Eau (70 %) | Participation Région HDF (10 %) | Participation Symcœa (20 %) | TOTAL        |
|---|--------------------------------------|---------------------------------|-----------------------------|--------------|
| Jours Equipe et travaux de restauration | 396 746,00€                          | 56 678,00€                      | 113 356,00€                 | 566 780,00 € |

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte de valider le plan de financement des travaux de restauration hydro-morphologiques de cours d'eau, autorise le Président à déposer les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau, la RHDF et le Conseil Départemental de la Somme et à signer les conventions.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

## N°34/2024-Travaux de restauration de la continuité écologique sur 23 ouvrages sur les bassins versants de la Canche et de l'Authie

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée qu'une mission de maîtrise d'œuvre « Etude/Conception et suivi de travaux » est en cours sur 23 ouvrages Canche/Authie. A l'issue de l'étude, 22 propriétaires ont validé un des scénarios proposés par les bureaux d'études et le technicien du Symcqa.

Les projets de travaux feront l'objet d'un appel d'offres ouvert auprès des entreprises dès l'automne 2024.

Le montant estimatif des travaux en cohérence avec les solutions retenues s'élève à 5 313 601,38€ TTC.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

| Plan de financement prévisionnel 23 ouvrages RCE 2024 |            |                      |
|---|------------|----------------------|
| Nature des recettes                                   |            | Montants euros TTC   |
| Recettes  | 70 % AEAP  | 3 719 520,97€        |
|   | 30 % FEDER | 1 594 080,41€        |
| <b>TOTAL</b>  |            | <b>5 313 601,38€</b> |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et le FEDER et à signer les conventions. Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents et représentés accepte de valider le plan de financement et autorise le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le FEDER et à signer les conventions et le marché public.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°35/2024-Renouvellement des PDG des ouvrages d'hydraulique douce sur les territoires de la CCHPM et Ternois Com 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que les opérations d'entretien des fascines et de restauration des ouvrages sur les territoires de la CCHPM et Ternois Com arriveront à terme au 31/12/2024. Ces opérations concernent l'entretien de 26 854 ml pour Ternois Com et 16 080 ml pour la CCHPM. Au total, ce renouvellement concerne 1 145 ouvrages pour un linéaire de 42 934 ml à entretenir chaque année sur une période de 3 ans du 01/01/2025 au 31/12/2027.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 550 616,40€.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

| Ternois Com et CCHPM Vallées Canche et Authie 2025/2027 |  |  |  |  |
|---|--|--|--|--|
| Nature des recettes                                     | Estimation des dépenses 1/01/25 au 31/12/25 en € TTC | Estimation des dépenses 1/01/26 au 31/12/26 en € TTC | Estimation des dépenses 1/01/27 au 31/12/27 en € TTC | Estimation des dépenses pdg en euros TTC |
| 80 % AEAP 3,60 TTC / ml                                 | 154 562,40   | 154 562,40   | 154 562,40   | 463 687,20                               |
| 20 % Symcœa 0,60 TTC /ml                                | 25 760,40  | 25 760,40  | 25 760,40  | 77 281,20                                |
| TOTAL du plan de gestion                                | 180 322,80   | 185 146,80   | 185 146,80   | 550 616,40                               |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et à signer la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et à signer les conventions.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

**SymCœA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°36/2024-Renouvellement des PDG des ouvrages d'hydraulique douce sur le territoire de la Communauté de Communes des 7 Vallées 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que les opérations d'entretien des fascines et de restauration des ouvrages sur le territoire de la Communauté de Communes des 7 Vallées arriveront à terme au 31/12/2024. Ces opérations concernent 864 ouvrages pour un total de 30 834 ml à entretenir chaque année sur une période de 3 ans du 01/01/2025 au 31/12/2027.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 388 508,40€.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

| Pdg 7 Vallées 2025/2027     |                       |   |   |   |   |
|-----------------------------|-----------------------|---|---|---|---|
|                             |                       | Estimation des dépenses<br>1/01/25 au<br>31/12/25 en €<br>TTC | Estimation des dépenses<br>1/01/26 au<br>31/12/26 en €<br>TTC | Estimation des dépenses<br>1/01/27 au<br>31/12/27 en €<br>TTC | Estimation des dépenses pdg en<br>euros TTC |
| <b>Recettes</b>             | AEAP 3,60<br>TTC / ml | 111 002,40  | 111 002,40  | 111 002,40  | 333 007,20                                  |
|                             | EPCI 0,60<br>TTC /ml  | 18 500,40   | 18 500,40   | 18 500,40   | 55 501,20                                   |
| TOTAL du plan de<br>gestion |                       | 129 502,80  | 129 502,80  | 129 502,80  | 388 508,40                                  |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et à signer la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et à signer la convention.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

  
**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°37/2024-Mise en œuvre des travaux d'entretien des ouvrages d'hydraulique douce de la Communauté d'agglomération des deux baies en Montreuillois-Vallées de la Course 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance,

Monsieur le Président informe l'Assemblée que la Communauté d'Agglomération des 2 Baies en Montreuillois souhaite confier l'entretien des ouvrages à la régie du Symcqa sous convention de délégation de maîtrise d'ouvrage. Ce projet comprend l'entretien des fascines et des haies sur les bassins versants de la Course, de la Canche et du Bras-de-Brosne. Ces opérations concernent 163 ouvrages pour un total de 4 236 ml à entretenir chaque année sur une période de 3 ans du 01/07/2024 au 30/06/2027.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 144 000,00€.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

| DMO PDG HD CA2BM Course 2024/2027 |                             |  |  |  |  |
|-----------------------------------|-----------------------------|--|--|--|--|
| Nature des recettes               |                             | Estimation<br>1/07/24 au<br>30/06/25 en €<br>TTC | Estimation<br>1/07/25 au<br>30/06/26 en €<br>TTC | Estimation<br>1/07/26 au<br>30/06/27 en €<br>TTC | Estimation<br>des<br>dépenses<br>pdg en<br>euros TTC |
| Recettes                          | AEAP 3,60 TTC / ml          | 15 249,60  | 15 249,60  | 15 249,60  | 45 748,80  |
|                                   | EPCI reste à Charge         | 32 750,40  | 32 750,40  | 32 750,40  | 98 251,20  |
|                                   | TOTAL du plan de<br>gestion | 48 000,00  | 48 000,00  | 48 000,00  | 144 000,00   |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à rédiger et à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage avec la CA2BM, à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président, l'autorise à déposer les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et à signer la convention de délégation avec l'EPCI.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

  
**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°38/2024-Renouvellement du PDG des travaux d'entretien des ouvrages d'hydraulique douce de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que les opérations d'entretien des fascines et de restauration des ouvrages sur le territoire de la Communauté de Communes Territoire Nord Picardie arriveront à terme au 31/12/2024. Ces opérations concernent 121 ouvrages pour un total de 6 799 ml à entretenir chaque année sur une période de 3 ans du 01/01/2025 au 31/12/2027.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 85 667,40€. Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

| CCTNP ex Doullennais |                          |  |  |  |  |
|----------------------|--------------------------|--|--|--|--|
| Nature des dépenses  |                          | Estimation des dépenses 1/01/25 au 31/12/25 en € TTC | Estimation des dépenses 1/01/26 au 31/12/26 en € TTC | Estimation des dépenses 1/01/27 au 31/12/27 en € TTC | Estimation des dépenses pdg en euros TTC |
| Recettes             | AEAP 3,60 TTC / ml       | 24 476,40  | 24 476,40  | 24 476,40  | 73 429,20                                |
|                      | EPCI 0,60 TTC /ml        | 4 079,40   | 4 079,40   | 4 079,40   | 12 238,20                                |
|                      | TOTAL du plan de gestion | 28 555,80  | 28 555,80  | 28 555,80  | 85 667,40                                |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et à signer la Convention de délégation.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et à signer la Convention de délégation.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY  
Président du SYMCEA

**SymC<sup>2</sup>OA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°39/2024-Renouvellement de la Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage du PDG de la CCHPM sur la vallée de la Lys 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que les opérations d'entretien des fascines et de restauration des ouvrages sur la vallée de Lys du territoire de la CCHPM arrivera à terme au 31/12/2024. Ces opérations concernent 143 ouvrages pour un total de 5 452 ml à entretenir chaque année sur une période de 3 ans du 01/01/2025 au 31/12/2027.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 68 695,20€. Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

| DMO Pdg HD CCHPM Lys 2025 2027 |                                 |  |  |  |  |
|--------------------------------|---------------------------------|--|--|--|--|
|                                |                                 | Estimation des recettes 1/01/25 au 31/12/25 en € TTC | Estimation des recettes 1/01/26 au 31/12/26 en € TTC | Estimation des recettes 1/01/27 au 31/12/27 en € TTC | Estimation des recettes pdg en euros TTC |
| <b>Recettes</b>                | AEAP 3,60 TTC / ml              | 19 627,20  | 19 627,20  | 19 627,20  | 58 881,60                                |
|                                | EPCI 0,60 TTC /ml               | 3 271,20   | 3 271,20   | 3 271,20   | 9 813,60                                 |
|                                | <b>TOTAL du plan de gestion</b> | <b>22 898,40</b>                                     | <b>22 898,40</b>                                     | <b>22 898,40</b>                                     | <b>68 695,20</b>                         |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et à signer la convention de délégation.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA



## N°40/2024-Renouvellement du PDG de Ternois Com sur la vallée de la Lys 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée que les opérations d'entretien des fascines et de restauration des ouvrages sur la vallée de Lys du territoire de la CCHPM arrivera à terme au 31/12/2024. Ces opérations concernent 88 ouvrages pour un total de 1 989 ml à entretenir chaque année sur une période de 3 ans du 01/01/2025 au 31/12/2027.

Le coût estimé de ces travaux s'élève à 20 525,40€.

Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel proposé est le suivant :

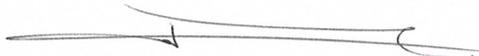
| Dmo pdg HD Ternois Com Lys 2025 2027 |                    |  |  |  |   |
|--------------------------------------|--------------------|--|--|--|---|
| Nature des recettes                  |                    | Estimation<br>1/01/25 au<br>31/12/25 en €<br>TTC | Estimation<br>1/01/26 au<br>31/12/26 en €<br>TTC | Estimation<br>1/01/27 au<br>31/12/27 en €<br>TTC | Estimation<br>total pdg en<br>euros TTC |
| Recettes                             | AEAP 3,60 TTC / ml | 5 864,40   | 5 864,40   | 5 864,40   | 17 593,20                               |
|                                      | EPCI 0,60 TTC /ml  | 977,40   | 977,40   | 977,40   | 2 932,20                                |
| TOTAL du plan de<br>gestion          |                    | 6 841,80   | 6 841,80   | 6 841,80   | 20 525,40                               |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et à signer la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

  
**SymC<sup>2</sup>OA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°41/2024-Renouvellement du PDG Ecologique (PGE) de l'Authie et de ses affluents 2025-2026

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'Assemblée que le PDG de l'Authie doit être révisé pour obtenir un nouvel état des lieux complet du bassin versant d'en déduire les enjeux prioritaires et redéfinir des travaux de restauration dans un nouveau PDG.

Le périmètre concerné est le bassin de l'Authie et comprend 7EPCI.

Le coût de cette révision est estimé à 203 458,20€ TTC. Les dépenses seront inscrites au budget primitif 2025.

Les dépenses estimatives sont les suivantes :

| Répartition des dépenses prévisionnelles 2025-2026 |                    |
|--|--------------------|
| Dépenses   | Montants TTC       |
| 1 ETP (2 ans)                                      | 165 458,20€        |
| 1 Stagiaire (2x6 mois)                             | 8 000,00€          |
| Matériels et équipement de terrain                 | 30 000,00€         |
| <b>TOTAL</b>                                       | <b>203 458,20€</b> |

Le plan de financement prévisionnel proposé est donc le suivant :

| Plan de financement prévisionnel 2025-2026 |                    |             |
|--|--------------------|-------------|
|  | Montants           | %           |
| Agence de l'Eau Artois Picardie            | 203 458,20€        | 100%        |
| <b>TOTAL</b>                               | <b>203 458,20€</b> | <b>100%</b> |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau et à signer la convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et à signer la convention.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY  
Président du SYMCEA

  
**SymC<sup>2</sup>OA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°42/2024-Renouvellement de l'animation territoriale Canche Authie : gestion des Milieux Aquatiques 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de valider le renouvellement du financement de l'animation territoriale Canche et Authie pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans le cadre du Plan concerté pour l'Eau. Des demandes de participation financière seront sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre du 12<sup>ème</sup> programme et auprès du FEDER.

Une convention sera établie et signée entre les parties.  
Les dépenses seront inscrites au Budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel 2025-2026-2027 proposé est le suivant :

|                      | Base subventionnable € TTC | Montant de la subvention sollicitée | Pourcentage |
|----------------------|----------------------------|-------------------------------------|-------------|
| Agence de l'Eau      | 672 567,27€                | 336 283,64€                         | 50%         |
| FEDER                | 672 567,27€                | 201 770,18€                         | 30%         |
| Symc <sup>2</sup> ea | 672 567,27€                | 134 513,45€                         | 20%         |
| <b>TOTAL</b>         | <b>672 567,27€</b>         | <b>672 567,27€</b>                  | <b>100%</b> |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions et à signer les conventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subvention auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le FEDER et à signer les conventions.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

**SymC<sup>2</sup>OA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°43/2024-Renouvellement de l'animation territoriale Canche Authie : érosion des sols et gestions des ruissellements 2025-2027

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de valider le renouvellement du financement de l'animation territoriale Canche et Authie pour une durée de 3 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 dans le cadre du Plan concerté pour l'Eau. Des demandes de participation financière seront sollicitées auprès de l'Agence de l'Eau dans le cadre du 12<sup>ème</sup> programme et auprès du FEDER.

Une convention sera établie et signée entre les parties.

Les dépenses seront inscrites au Budget primitif 2025.

Le plan de financement prévisionnel 2025-2026-2027 proposé est le suivant :

|                 | Base subventionnable € TTC | Montant de la subvention sollicitée | Pourcentage |
|-----------------|----------------------------|-------------------------------------|-------------|
| Agence de l'Eau | 881 621,17€                | 440 810,59€                         | 50%         |
| FEDER           | 881 621,17€                | 264 486,35€                         | 30%         |
| Symcœa          | 881 621,17€                | 176 324,24€                         | 20%         |
| <b>TOTAL</b>    | <b>881 621,17€</b>         | <b>881 621,17€</b>                  | 100%        |

Il est proposé aux membres de l'Assemblée de valider le plan de financement et d'autoriser le Président à déposer les demandes de subventions et à signer les conventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition du Président et l'autorise à déposer les demandes de subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois Picardie et le FEDER et à signer les conventions.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

  
**SymCœA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°44/2024-Participation financière annuelle 2024 à l'Amicale du personnel du Symcéa

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président propose à l'Assemblée de valider la participation financière annuelle de l'Amicale du personnel du Symcqa dont le montant s'élève à 3 500,00€ pour l'année 2024.

La dépense sera inscrite au Budget primitif 2024.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président et le charge d'émettre le mandat de 3 500€ au nom de l'Amicale.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du SYMCEA

**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°45/2024-Modification de la Délibération relative aux délégations de fonctions du Conseil syndical au Président

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ;

Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

### **Annule et remplace le délibération n°08/2024 du 21/02/2024**

- Vu l'article L.5211-10 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu l'article L.5211-9 du code général des collectivités territoriales ;
- Vu la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République, et ses articles 126,127 ;

Monsieur Le Président, expose qu'afin de faciliter le fonctionnement courant du syndicat Mixte Canche et Authie, le Conseil syndical peut décider de déléguer une partie de ses attributions, à son choix, au président à titre personnel.

L'article L5211-10 du CGCT contient une liste d'attributions appartenant à l'organe délibérant qu'il est strictement interdit de déléguer :

- 1) Vote du budget ;
- 2) Approbation du compte administratif ;
- 3) Dispositions à caractères budgétaires prises par un syndicat à la suite d'une mise en demeure intervenue en application de l'article L.1612-15 ;
- 4) décisions relatives aux modifications des conditions initiales de composition, de fonctionnement et de durée du syndicat mixte ;
- 5) adhésion de l'établissement public ;
- 6) Délégation de service public ;

L'article L.5211-9 du CGCT permet au Président de subdéléguer aux vice-présidents les délégations d'attribution qui lui ont été données, sauf si l'organe délibérant s'y oppose expressément dans sa délibération portant délégation.

Il est rappelé que, conformément à l'article L.5211-10 du CGCT, le Président rendra compte des attributions exercées par délégation, lors de chaque réunion de l'organe délibérant.

Les décisions prises dans le cadre des pouvoirs qui sont ainsi délégués au Président feront l'objet de toutes les mesures de publicité, notification et transmissions légales et réglementaires.

Le Président du Syndicat Mixte Canche et Authie propose au conseil syndical de lui déléguer les attributions suivantes :

#### **ADMINISTRATION GENERALE**

- Passer les contrats d'assurance ;
- Accepter ou refuser les indemnités de remboursement d'assurance consécutifs à des sinistres et régler les conséquences dommageables des sinistres ainsi que les franchises à la charge du Syndicat mixte ;

#### **DELEGATIONS TRANSVERSALES**

- Approuver et signer les conventions, contrats et autres documents dans lesquelles le syndicat mixte est partenaire ou pour organiser l'intervention des services du syndicat ;
- Signer les conventions de prêt de matériel ;
- Solliciter toute aide financière auprès de l'Etat, d'autres collectivités, d'organismes publics ou privés dans le cadre de l'attribution de subventions et tous les documents correspondants ;

## FINANCES

- Procéder aux réductions ou annulations de créances, de mandats, et aux admissions en non-valeurs et au remboursement de sommes recouvrées à tort par facturation des services publics ;
- Procéder au remboursement des frais indûment engagés par des tiers et/ou relevant de la responsabilité de la collectivité ;
- Procéder à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus au budget et de passer les actes nécessaires ;
- Procéder au remboursement de l'emprunt ;
- Contractualiser la ligne de trésorerie d'un montant inférieur ou égal à 1 000 000€ ;

## MARCHES PUBLICS

- Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics (marchés et accords-cadres) passés sans publicité ni mise en concurrence en application des articles R2122-1 et suivants du code de la commande publique, ainsi que toute décision concernant les avenants, dans la limite des crédits inscrits aux budgets de la collectivité et quel que soit leur montant
- Signer les marchés publics validés par la Commission d'Appel d'Offre ;

## DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

- Signer les conventions de délégation de Maitrise d'ouvrage ;
- Signer les conventions de travaux ;

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte de modifier la délibération n°08/2024 et de déléguer les attributions énumérées ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du Symcéa

  
**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°46/2024-Réduction de la vulnérabilité du bâti – PAPI de la Canche- Dispositif MIRAPI – Contrat de mandat avec les propriétaires sinistrés

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

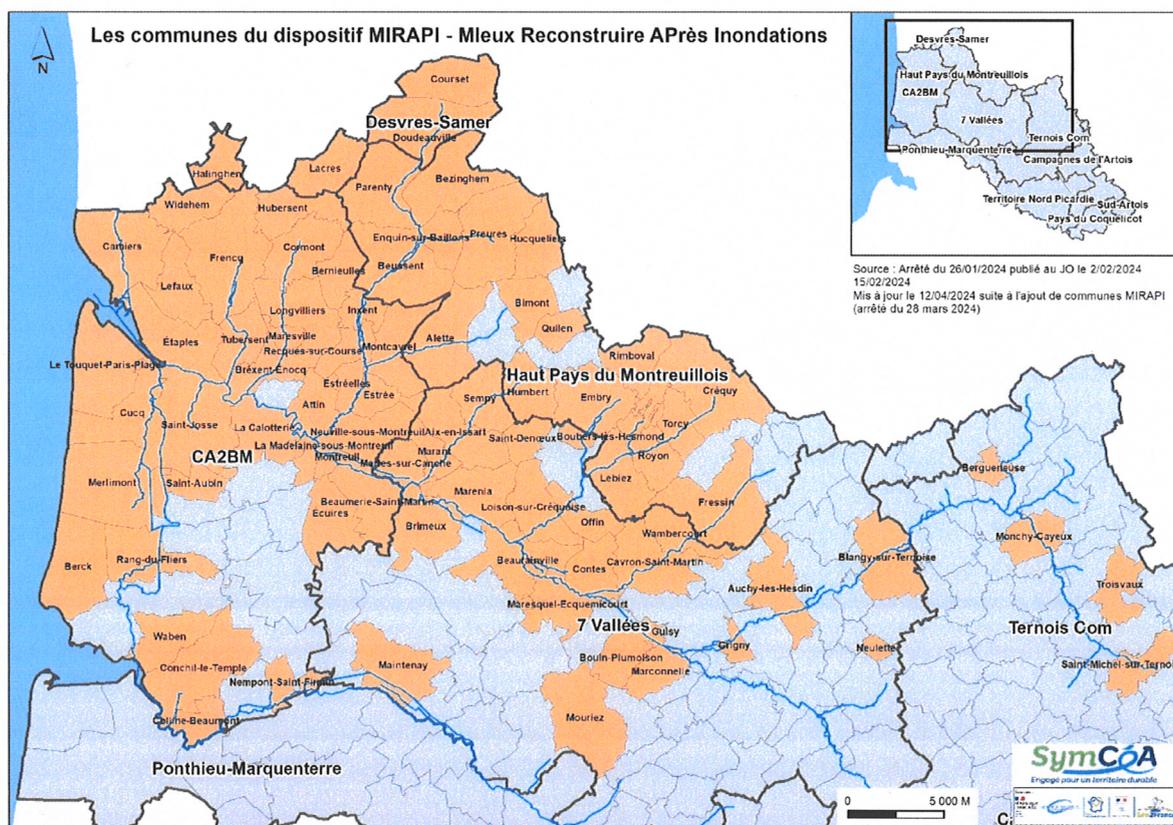
### Le contexte

En 2022, le Programme d'Actions de Prévention des Inondations de la Canche a été labellisé. Le Symcœa est chargé de porter ce programme d'actions en étroite collaboration avec les services de l'Etat et les collectivités territoriales. Le PAPI est un document de contractualisation entre l'Etat et différents maîtres d'ouvrages dans le but de mener des actions sur tous les axes de la prévention et de la gestion du risque inondation avec le soutien financier de l'Etat et d'autres partenaires.

Un des axes majeurs est la réduction de la vulnérabilité du bâti. Dans ce sens, le Symcœa accompagne les particuliers pour diagnostiquer leurs biens et identifier les solutions permettant de limiter les dommages (hors périmètre CA2BM).

Consécutivement aux inondations importantes de l'hiver 2023-2024 ayant fortement impacté le bassin de la Canche, l'Etat propose un dispositif intitulé « Mieux Reconstruire Après Inondations » (arrêté MIRAPI du 31/01/2024). Ce dispositif a pour objectif, dans le cas de bâtiments endommagés par une inondation, et, lorsque des indemnités sont versées par les assurances, de mieux reconstruire en mutualisant les travaux de réparation et/ou de remise en état post inondation et ceux de réduction de la vulnérabilité.

Cette démarche se déroule en 2 temps : la phase de diagnostics de vulnérabilité, puis la phase d'accompagnement des propriétaires pour la réalisation des travaux.



### Les objectifs

Les objectifs de diagnostics dans le cadre du PAPI (2022-2027), sont de 250 sur l'ensemble du périmètre du bassin versant de la Canche.

A la suite des inondations, le dispositif MIRAPI a été déployé sur les communes les plus impactées. L'objectif de réalisation de tous les diagnostics a été fixé par l'Etat, au 31 juillet 2024.

Sans bousculer totalement le plan de charge des moyens régie dédiés aux diagnostics et à l'accompagnement de la phase travaux, les demandes des particuliers ont fait évoluer les priorités initiales du PAPI. Dans un premier temps et pour permettre un traitement dans les meilleurs termes, un volume de 75 diagnostics a été orienté vers le bureau d'étude OSGAPI, prestataire de l'Etat.

Néanmoins, le planning des demandes prises en compte par la régie du Symcœa montre une nécessité de pouvoir accélérer le traitement. Il convient donc de prévoir un renforcement des moyens régie pour 3 mois (juillet-septembre 2024).

Ce renfort permettra également de poursuivre la réalisation des objectifs de diagnostics et de travaux sur le reste des communes du périmètre du PAPI Canche.

### Contrat de mandat de maîtrise d'ouvrage avec les particuliers pour l'octroi direct des financements FPRNM

Afin d'accélérer le traitement des demandes de diagnostic et ensuite des accompagnements lors de la phase travaux, il est proposé d'opter pour l'établissement de convention de mandat de maîtrise d'ouvrage signée entre le particulier et le Symcœa.

Le Symcœa assurera les dépenses et sollicitera la subvention auprès du FPRNM (dispositif MIRAPI) pour le compte du particulier.

### Eléments financiers

L'Etat assure le financement de la réalisation des diagnostics à 100% dans la limite d'un plafond de 750 €. Le renfort de moyen prévu en régie se base sur le coût journalier technicien confirmé (334€ selon la délibération du 18/12/2018) et auquel s'ajoute un budget lié aux déplacements.

Afin de couvrir les dépenses, il est proposé d'appliquer une hypothèse de réalisation de 30 diagnostics sur la période 01/07 au 30/09/2024.

| Hypothèse diagnostic | nombre de | Coût renfort régie 3 mois (base coût journalier 334€) | Plafond de la subvention Etat (750€/diagnostic) |
|----------------------|-----------|---|---|
|                      | 30        | 18 000,00 €   | 22 500,00 €                                     |

Le montant des coûts de diagnostic sera lissé à l'issue de la période de renfort selon le nombre réel des réalisations pour parvenir à 100 % de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la proposition du Président et le charge de procéder au recrutement d'un(e) diagnostiqueur(se).

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

Philippe FOURCROY  
Président du SYMCEA

**N°47/2024 Délibération portant création d'un emploi non permanent  
suite à un accroissement temporaire d'activité  
Article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique**

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle au conseil syndical que l'article L. 332-23 1° du code général de la fonction publique autorise le recrutement sur des emplois non permanents d'agents contractuels pour un accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois sur une période consécutive de dix-huit mois, renouvellement compris.

Monsieur le Président expose également au conseil syndical qu'il est nécessaire de prévoir un renfort au niveau des diagnostics de réduction de la vulnérabilité des habitations au risque inondation. Ces tâches ne peuvent être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, il propose au conseil syndical de créer, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2024, un emploi non permanent sur le grade d'adjoint technique ou technicien dont la durée hebdomadaire de service est de 35h et de l'autoriser à recruter un agent contractuel pour une durée de 3 mois suite à un accroissement temporaire d'activité des diagnostics de réduction de la vulnérabilité.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- De créer un emploi non permanent relevant du grade d'adjoint technique ou technicien (selon profil retenu) pour effectuer les missions de diagnostiqueur(se) de réduction de la vulnérabilité des habitations au risque inondation suite à l'accroissement temporaire d'activité d'une durée hebdomadaire de travail égale à 35/35<sup>ème</sup>, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet pour une durée maximale de 3 mois.
- La rémunération sera fixée par référence à l'indice en vigueur des adjoints techniques ou techniciens
- La dépense correspondante sera inscrite au budget.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du Symcéa

## N°48/2024 Maîtrise des ruissellements – Travaux structurants suite aux inondations de l'hiver 2023-2024

### Délégation de maîtrise d'ouvrage avec la Communauté de communes Desvres-Samer

#### Accord de principe pour l'élaboration des projets

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle le contexte des inondations de l'hiver 2023-2024 et notamment les conséquences pour les communes impactées par les débordements des cours d'eau mais également par les ruissellements. A ce titre, les vallées de la Course, de la Dordogne et de l'Huitrepin ont été particulièrement touchées. Sur le périmètre de la CC Desvres-Samer, les communes de Tingry, Lacres, Halinghen, Doudeauville et Courset concernées par le bassin de la Canche, ont connu des dommages.

L'Etat mobilise les territoires et les collectivités/EPCI pour prévoir des travaux dits structurants avant la fin de l'année 2024 afin d'améliorer la gestion des risques. Sur la base des schémas d'aménagements d'hydraulique douce et semi-structurants élaborés au préalable pour ces communes par les moyens d'ingénierie du Symcœa, 17 fiches projets ont été proposées pour gérer et maîtriser les ruissellements et coulées de boue :

- 3 sur Halinghen, Vallée du Huitrepin ;
- 1 Tingry, 8 sur Lacres, Vallée de la Dordogne ;
- 1 sur Courset, et 4 sur Doudeauville, Vallée de la Course.

Le financement annoncé de l'Etat est de 80 %. Certains projets seraient également éligibles en complément selon la délibération de l'Agence de l'Eau du 6 au 15 mai 2024 relative au plan de soutien aux travaux structurants de réparation et de prévention des inondations.

Le montant prévisionnel des projets identifiés est de 812 000,00 € comprenant les travaux et les dépenses de maîtrise d'œuvre. La CCDS assurera la part résiduelle de l'opération, après déduction des aides de l'Etat et potentielles de l'Agence de l'Eau.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- De prendre accord de principe pour consulter afin de sélectionner le maître d'œuvre et préciser les coûts réels de mise en œuvre des travaux à la demande de la CCDS ;
- Etablir à la suite une convention de délégation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux dans le cadre d'une nouvelle délibération (septembre 2024).

L'accord de la CCDS est également attendu pour cette première phase.

Monsieur le Président précise que le Symcœa en tant que maître d'ouvrage délégué et dans le cadre de la convention qui sera établie :

- Assurera le suivi technique et la réception des travaux ;
- Assurera le suivi administratif et financier ; procédera aux paiements, percevra les subventions et sollicitera les acomptes et soldes auprès de la CCDS.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**

Président du Symcœa

## N°49/2024 Maîtrise des ruissellements – Travaux structurants suite aux inondations de l’hiver 2023-2024

### Délégation de maîtrise d’ouvrage avec la Communauté du Haut Pays du Montreuillois

#### Accord de principe pour l’élaboration des projets

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L’an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentants la Communauté d’Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentants la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentants la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentants la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l’Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentants la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentants la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentants la Communauté d’Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l’Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentants la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l’Eau de l’Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l’Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle le contexte des inondations de l'hiver 2023-2024 et notamment les conséquences pour les communes impactées par les débordements des cours d'eau mais également par les ruissellements. A ce titre, les vallées de la Course, de la Planquette et de la Créquoise ont été particulièrement touchées.

L'Etat mobilise les territoires et les collectivités/EPCI pour prévoir des travaux dits structurants avant la fin de l'année 2024 afin d'améliorer la gestion des risques. Sur la base des schémas d'aménagements d'hydraulique douce et semi-structurants élaborés au préalable pour ces communes par les moyens d'ingénierie du Symcqa, 12 fiches projets ont été proposées pour gérer et maîtriser les ruissellements et coulées de boue sur le périmètre de la Communauté de communes du Haut Pays du Montreuillois. Ces projets concernent les communes de Bezinghem, Beussent, Preures, Bimont, Fressin, Avondance et Rimboval.

Le financement annoncé de l'Etat est de 80 %. Certains projets seraient également éligibles en complément selon la délibération de l'Agence de l'Eau du 6 au 15 mai 2024 relative au plan de soutien aux travaux structurants de réparation et de prévention des inondations.

Le montant prévisionnel des projets identifiés est de 282 000,00 € comprenant les travaux et les dépenses de maîtrise d'œuvre. La CCHPM assurera la part résiduelle de l'opération, après déduction des aides de l'Etat et potentielles de l'Agence de l'Eau.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- De prendre accord de principe pour consulter afin de sélectionner le maître d'œuvre et préciser les coûts réels de mise en œuvre des travaux à la demande de la CCHPM ;
- Etablir à la suite une convention de délégation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux dans le cadre d'une nouvelle délibération (septembre 2024).

L'accord de la CCHPM est également attendu pour cette première phase.

Monsieur le Président précise que le Symcqa en tant que maître d'ouvrage délégué et dans le cadre de la convention qui sera établie :

- Assurera le suivi technique et la réception des travaux ;
- Assurera le suivi administratif et financier ; procédera aux paiements, percevra les subventions et sollicitera les acomptes et soldes auprès de la CCHPM.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**

Président du Symcqa

  
**SymCQA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°50/2024 Maîtrise des ruissellements – Travaux structurants suite aux inondations de l'hiver 2023-2024

### Délégation de maîtrise d'ouvrage avec l'Association Syndicale Autorisée des Bas-Champs de St Josse

#### Accord de principe pour l'élaboration des projets

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle le contexte des inondations de l'hiver 2023-2024 et notamment les conséquences pour les communes impactées par les débordements des cours d'eau mais également par les ruissellements. A ce titre, la basse vallée de la Canche a été particulièrement touchée et notamment un linéaire de berge sur le périmètre de l'ASA des Bas-Champs de St Josse.

L'Etat mobilise les territoires et les collectivités/EPCI pour prévoir des travaux dits structurants avant la fin de l'année 2024 afin d'améliorer la gestion des risques.

Le financement annoncé de l'Etat est de 80 %.

Le montant prévisionnel du projet présenté est de 50 000,00 € comprenant les travaux et les dépenses de maîtrise d'œuvre. L'ASA des Bas-Champs de St Josse assurera la part résiduelle de l'opération, après déduction des aides de l'Etat et potentielles de l'Agence de l'Eau.

**Après en avoir délibéré, le conseil syndical décide, à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- De prendre accord de principe pour consulter afin de sélectionner le maître d'œuvre et préciser les coûts réels de mise en œuvre des travaux à la demande de l'ASA des Bas-Champs de St Josse ;
- Etablir à la suite une convention de délégation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des travaux dans le cadre d'une nouvelle délibération (septembre 2024).

L'accord de l'ASA des Bas-Champs de St Josse est également attendu pour cette première phase.

Monsieur le Président précise que le Symc<sup>2</sup>o<sup>a</sup> en tant que maître d'ouvrage délégué et dans le cadre de la convention qui sera établie :

- Assurera le suivi technique et la réception des travaux ;
- Assurera le suivi administratif et financier ; procédera aux paiements, percevra les subventions et sollicitera les acomptes et soldes auprès de l'ASA des Bas-Champs de St Josse.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**

Président du Symc<sup>2</sup>o<sup>a</sup>

## N°51/2022 DELIBERATION PORTANT CREATION DE 11 EMPLOIS PERMANENTS

### Cantonniers - Contrat à durée déterminée

En application de l'article L. 332-8.2°

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ;

Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Le conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés ;

Vu le code général de la fonction publique, notamment son article L.332-8-2° ;

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré ;

### DECIDE

La création à compter du 2 Septembre 2024 de 11 emplois de cantonniers dans le grade des adjoints techniques relevant de la catégorie hiérarchique C temps complet pour exercer les missions ou fonctions suivantes :

- Surveillance des cours d'eau ;
- Repérage et localisation des pollutions et dégradations éventuelles ;
- Entretien et aménagement des berges et des chemins d'accès au cours d'eau ;
- Abattage, élagage et débroussaillage,
- Enlèvement des embâcles et faucardage ;
- Régulation des espèces invasives animales et végétales ;
- Mise en place d'aménagements légers (Clôture, plantation, soutènement des berges, passage d'hommes, etc.) ;
- Suivi des ouvrages hydrauliques (embâcle, retrait des ligneux, nettoyage des grilles, etc....) ;
- Mise en place d'aménagements légers (en génie végétal) de protection de berges
- Suivi hydraulique et interventions d'urgence si nécessaire suite à des phénomènes météorologiques (crues, orage, etc...) y compris les jours non ouvrables ;
- Entretien du matériel ;
- Utilisation et entretien du matériel roulant ;
- Réalisation de toutes missions ou manifestations exceptionnelles entrant dans le cadre de la compétence du Syndicat Mixte.
  - La création et entretien des ouvrages Hydraulique douce ;
  - L'implantation de fascines et de haies sous l'autorité du référent et de l'encadrant de l'équipe hydraulique douce du Sycmœa.

Ces emplois seront occupés par des fonctionnaires. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, ils pourront être pourvus par des agents contractuels sur la base de l'article L.332-8-2° du code général de la fonction publique. En effet, ces agents contractuels seront recrutés à durée déterminée pour une durée de 4 mois.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

- La rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Le recrutement des agents sera prononcé à l'issue d'une procédure prévue par les décrets n°2019-1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents seront inscrits au budget aux chapitres et articles prévus à cet effet ;

Le tableau des emplois sera modifié.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du Symc<sup>3</sup>a

  
**SymC<sup>3</sup>A**  
Engagé pour un territoire durable

## N°52/2024 - Cession de matériel roulant

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ;

Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16

- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16

- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

Monsieur le Président informe l'Assemblée que suite à l'achat d'un véhicule utilitaire IVECO en remplacement de l'IVECO Benne acquis par la collectivité le 26/07/2017 a été cédé au garage Leleu dont le prix est de 4 200,00€.

Un titre sera émis par le service financier et transmis au service de gestion comptable d'Ecuires.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la cession du matériel roulant et charge le Président d'émettre un titre de 4 200,00€ au nom de l'Entreprise Leleu.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du Sycméa

**SymC<sup>2</sup>OA**  
Engagé pour un territoire durable

## N°53/2024 – Protocole embâcles

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

### Le contexte

Depuis le début des inondations exceptionnelles en novembre 2023, une dérogation de ce protocole a été appliquée pour assurer le bon écoulement sur le réseau hydrographique des communes impactées et reconnues CAT NAT.

A l'issue de cette période et de ce retour d'expérience, le Président et les équipes techniques souhaitent présenter une nouvelle approche permettant de tenir compte et répondre aux évolutions suivantes :

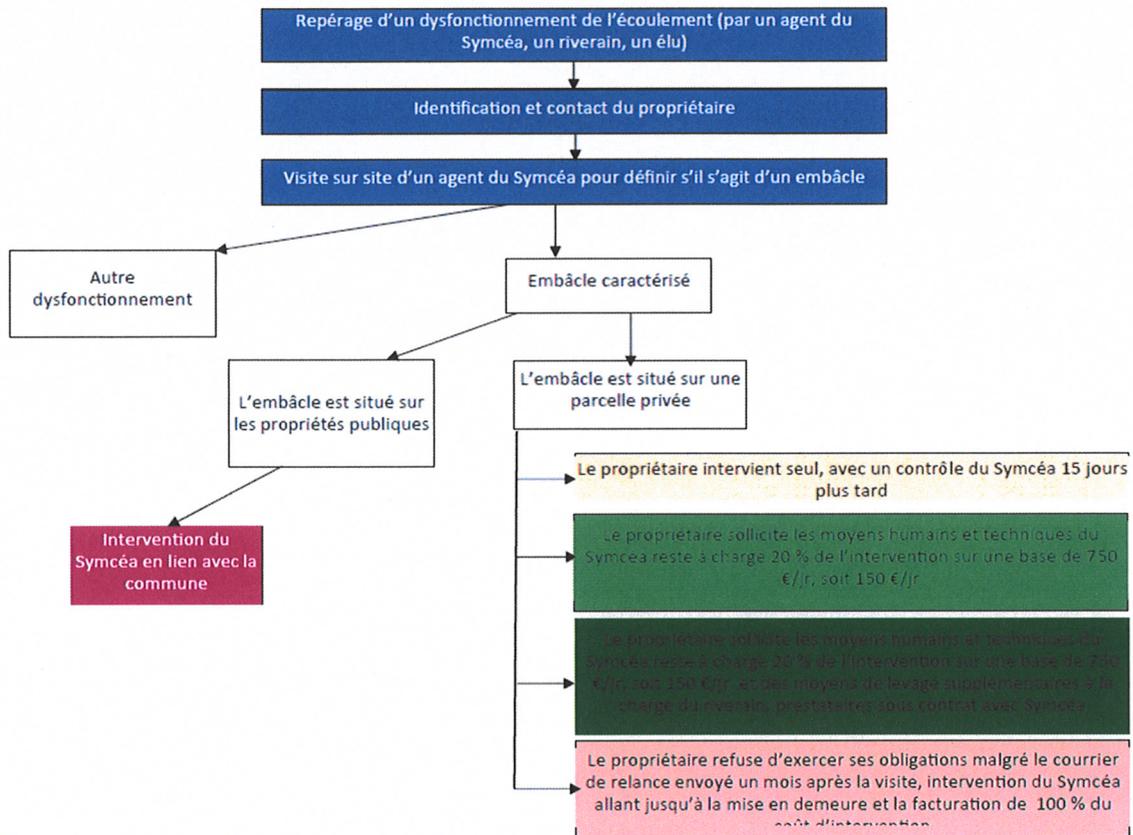
- **L'intégration en mai 2024 du technicien Milieux Aquatiques en charge de la gestion des embâcles ;**
- **L'intégration du tracteur dans les moyens courant de la régie Symcœa ;**
- **L'optimisation et la sécurisation des interventions, il sera proposé aux riverains d'avoir recours aux prestataires habituels sous contrat avec le Symcœa ;**
- **Le cadrage des conditions d'intervention du Symcœa sur les parcelles privées ;**
- **La sensibilisation et l'information des propriétaires selon les obligations réglementaires et les coûts liés à l'intervention pour la collectivité ;**
- **L'évaluation permanente des réalisations et des moyens dédiés.**

Les modalités d'intervention pour les parcelles publiques sont inchangées ; à savoir une intervention du Symcœa pour enlèvement de l'embâcle avec les moyens de la régie sans coût spécifique affecté.

En conséquence, les modifications suivantes sont proposées concernant les interventions sur les parcelles privées :

- **Clarification de la définition d'un embâcle :** Le technicien qualifiera si l'obstacle constitue un réel frein à l'écoulement et si cet obstacle entrave ou risque d'entraver à court terme, les capacités d'écoulement ;
  - **Cas de l'entrave avérée à l'écoulement :** Le Symcœa propose son aide auprès du propriétaire ;
  - **Cas de l'entrave non-avérée à l'écoulement :** Le Symcœa apporte son conseil et son suivi mais invite le propriétaire à gérer directement sa ripisylve.
- **Etablissement d'une convention avec le propriétaire pour rappeler les engagements de chacun (en remplacement d'un devis proposé auparavant).**
- **Modification des modalités et des coûts d'intervention avec reste à charge du propriétaire de 20% du coût journalier de 750,00€/jour soit 150,00€/jour.**

Ce protocole sera applicable à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2024.



Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition du Président avec 19 voix Pour et une abstention.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du Sycmœa

## N°54/2024 – Mise en œuvre des Plans de gestions Hydraulique douce : Application d'un coût « forfaitaire au ML »

Extrait du registre des Délibérations du Syndicat Mixte Canche et Authie

Réunion du 26 juin 2024  
-----

L'an Deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin à dix-huit heures les Membres du Syndicat Mixte Canche et Authie se sont réunis à la Maison du Bois à Auchy-Les-Hesdin, sous la présidence de Monsieur Philippe Fourcroy suite de convocation du 04/06/2024.

Etaient présents : **Monsieur Jean-François Roussel, Monsieur Philippe Fourcroy** et Monsieur Dominique Bigand, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des Deux Baies en Montreuillois ; **Monsieur Philippe Lejosne, Monsieur Steve Pringarbe** et Monsieur Serge Gotterand, délégués représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées; **Monsieur Dominique Coquet, Monsieur Denis Dequidt et Monsieur Marcel Leclercq**, délégués représentant la Communauté de Communes du Ternois ; **Monsieur Constant Vasseur et Monsieur Nicolas Pichonnier**, délégués représentant la Communauté de Communes du Haut Pays du Montreuillois ; **Monsieur Marc Denavaut**, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; **Monsieur Damien Bricout**, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Pascal Dekydtspotter, délégué représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; **Monsieur Francis Petit, Monsieur Jean-Michel Magniez et Monsieur Dominique Dufossé**, délégués représentant la Communauté de Communes du Territoire Nord-Picardie ; **Monsieur Eric Kraemer et Monsieur Claude Patte**, délégués représentant la Communauté de Communes Ponthieu Marquenterre.

Absents donnant pouvoir : Monsieur François Coquart donnant pouvoir à Monsieur Damien Bricout ;

Absents excusés : Monsieur Dominique Masson, Monsieur Daniel Fasquelle et Monsieur David Caux, délégués représentant la Communauté d'Agglomération des deux baies en Montreuillois ; Monsieur Franck Parmentier, délégué représentant la Communauté de Communes des 7 Vallées ; Monsieur Michel Duval, délégué représentant la Communauté de Communes du Ternois ; Monsieur Christophe Cousin, délégué représentant la Communauté de Communes Desvres-Samer ; Monsieur François Coquart, délégué représentant la Communauté de Communes des Campagnes de l'Artois ; Monsieur Jean-Marie Guenez, Monsieur Michel Destombe et Monsieur Christophe Deloraine, délégués représentant la Communauté de Communes du Pays du Coquelicot ; Monsieur Guy Taeck, délégué représentant la Communauté de Communes Ponthieu-Marquenterre ;

Autre membre présent : Monsieur Henri Dejonghe, Président de la Commission Locale de l'Eau de l'Authie ne prend pas part au vote ; Monsieur Ghislain Tétard, Président de la Commission Locale de l'Eau de la Canche ne prend pas part au vote ;

**Nombre de délégués en exercice : 30**

**Nombre de délégués présents : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

**Nombre de délégués présents représentant le quorum : 19**

- Titulaires : 16
- Suppléants : 3

Monsieur Jean-Michel Magnier est élu secrétaire de séance.

### Le contexte

Le Président informe l'Assemblée qu'un travail a été réalisé dans le cadre du prochain renouvellement des plans de gestion des ouvrages sur la CC 7 Vallées, Ternois com, CC du Haut-Pays-du-Montreuillois ; une partie sur la CC Territoire Nord Picardie et la CA2Bm avec notamment les ouvrages sur la vallée de la Course. Ces ouvrages représentent un linéaire de 92 km de haies et de fascines.

Jusqu'à présent, aucun coût lissé n'avait été appliqué au ml pour ces travaux notamment compte-tenu que beaucoup de ces ouvrages ont fait l'objet de restauration. Il fallait pourvoir faire cette distinction entre le coût d'entretien et le coût de restauration.

Les premiers plans de gestion ont permis de réaliser les restaurations les plus importantes et de pouvoir établir ce coût cohérent pour l'entretien des 2 500 ouvrages.

| Ouvrages hydraulique douce gérés par le Symcœa au 1/07/24 |                   |                 |                   |                 |                   |                 |
|---|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|-------------------|-----------------|
|   | Les haies         |                 | Les fascines      |                 | Total             |                 |
|   | Nombre d'ouvrages | Longueurs en ml | Nombre d'ouvrages | Longueurs en ml | Nombre d'ouvrages | Longueurs en ml |
| DMO Pdg CA2BM   | 19                | 831             | 144               | 3405            | 163               | 4236            |
| 7 Vallées   | 104               | 15179           | 760               | 15655           | 864               | 30834           |
| CCHPM Canche  | 64                | 5507            | 504               | 10573           | 568               | 16080           |
| Ternois Com Canche Authie                                 | 141               | 16993           | 436               | 9861            | 577               | 26854           |
| CCTNP   | 70                | 5511            | 51                | 1288            | 121               | 6799            |
| DMO pdg CCHPM Lys   | 24                | 3032            | 119               | 2420            | 143               | 5452            |
| DMO pdg Ternois Com Lys                                   | 5                 | 360             | 83                | 1629            | 88                | 1989            |
| <b>Total</b>  | <b>427</b>        | <b>47413</b>    | <b>2097</b>       | <b>44831</b>    | <b>2524</b>       | <b>92244</b>    |

Ce montant forfaitaire s'établit sur la base du coût des moyens techniques et humains pour les 4 EPCI dont les ouvrages ont été restaurés :

| Besoins annuels régie HD |   |                   |
|--------------------------|---|-------------------|
| ETP                      | 7 | 245 000,00        |
| Fonctionnement           |   | 81 321,60         |
| Fournitures              |   | 42 300,00         |
| <b>Total</b>             |   | <b>368 621,60</b> |

Ces estimations prennent en compte une possibilité de restauration selon les dommages subis.

Le plan de financement actuel et annoncé comme maintenu dans le cadre du 12° programme d'intervention de l'Agence de l'Eau, est le suivant : 80 % sur base de 3,60 TTC /ml/An.

La part à charge du Symcœa serait donc de 20 % répartis au prorata des linéaires des 4 EPCI.

Ce cout peut être appliqué pour des ouvrages en bon état et non à restaurer.

Il est donc proposé au Conseil syndical de valider le coût au ml applicable aux renouvellement des Plans de gestion hydraulique douce.

Après en avoir délibéré, le Conseil syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés accepte la proposition.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an ci-dessous.

**Philippe FOURCROY**  
Président du Sycméa

**SymC<sup>2</sup>A**  
Engagé pour un territoire durable